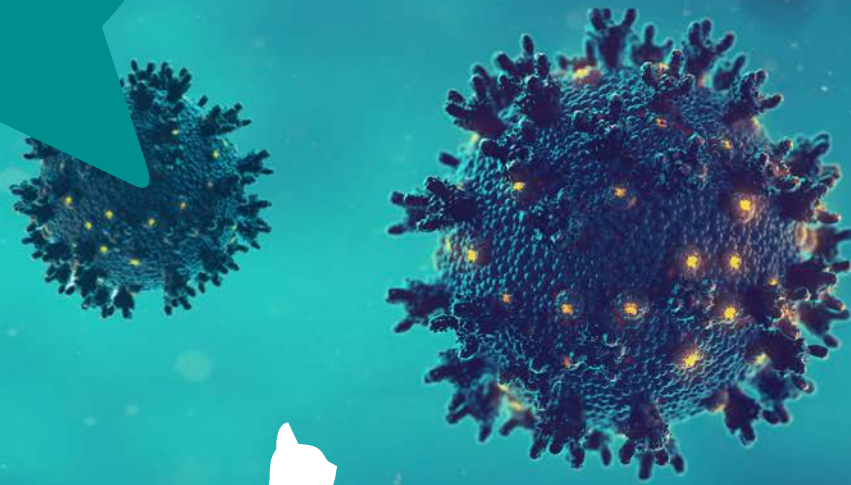


COVID-19

Par le Prof. Etienne Thiry

PetExpert 

11^e édition, novembre 2020



Le professeur Etienne Thiry est professeur et chef du service de virologie vétérinaire et des maladies virales animales à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Liège. Il occupe de plus les fonctions de chargé de cours à l'université libre de Bruxelles. Il est également membre du Conseil consultatif européen sur les maladies félines (ABCD).

La Covid-19 et les animaux de compagnie : quel est le risque ?

Au mois de mars 2020, un chat belge était détecté positif au coronavirus de la Covid-19, le SARS-CoV-2. Simultanément, des cas d'infection de chats et de chiens étaient relatés à Hong Kong. Ces cas avaient en commun d'être sporadiques, asymptomatiques et en relation avec des propriétaires atteints de la Covid-19.

Depuis lors, de nombreuses informations ont été récoltées pour mieux connaître l'interaction entre le SARS-CoV-2 et les animaux de compagnie, mais aussi de production et de la faune sauvage. Heureusement, malgré la progression spatio-temporelle intense de la pandémie humaine, les cas animaux naturels sont rares et ne contribuent pas à la pandémie. De plus, les

conséquences cliniques de l'infection des animaux sont en général bénignes, à l'exception notoire des visons d'élevage. Ce constat rassurant ne doit pas nous inciter à un relâchement de la vigilance car les zones d'incertitude scientifique sont encore grandes.

Pour coordonner l'évaluation du risque en santé animale, en y incluant l'aspect zoonotique, le *Risk Assessment Group Covid animals* (RAGCA) a été créé le 9 avril 2020 au niveau fédéral belge¹. En juin 2020, l'infection par le SARS-CoV-2 est devenue une maladie animale à déclaration obligatoire. Avec la rage, il s'agit ainsi de la deuxième infection animale que le vétérinaire soignant les animaux de compagnie est tenu de déclarer.

Le SARS-CoV-2 n'est pas un virus animal

Les coronavirus chez les animaux de compagnie sont des alphacoronavirus. Le SARS-CoV-2 est un betacoronavirus. Les coronavirus hébergés par les animaux de compagnie - coronavirus félin entérique et de la péritonite infectieuse féline, coronavirus canins digestif et respiratoire - n'ont pas de parenté avec le SARS-CoV-2. Depuis son émergence chez l'homme, le SARS-CoV-2 est donc un virus humain qui peut cependant se transmettre à des animaux, sous certaines conditions.

Le SARS-CoV-2 chez le chat

Plus de 40 cas d'infection ont été identifiés chez le chat dans le monde, en Europe, en Asie, aux USA et en Amérique du Sud (source : Organisation Mondiale de la Santé Animale, OIE). L'infection est parfois associée à des signes respiratoires et digestifs. Le chat est réceptif à l'infection expérimentale et ne développe pas de signes cliniques. Le SARS-CoV-2 peut se transmettre expérimentalement de chat à chat.

Le SARS-CoV-2 chez le chien

Une dizaine de cas d'infection de chiens ont été rapportés aux USA ; il faut y ajouter quelques cas à Hong Kong, au Japon, au Danemark et en Italie (source : OIE). Chez le chien, l'infection naturelle ou expérimentale est asymptomatique. Le virus ne se transmet pas de chien à chien.

Covid-19 et les furets

Les furets appartiennent, comme les visons, à la famille des mustélidés. La grande sensibilité des visons à l'infection naturelle est attestée par de nombreuses exploitations contaminées avec signes cliniques aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne et aux USA. Par contre, aucune infection naturelle n'a été mise en évidence chez les furets. Cette espèce est sensible à l'infection expérimentale, sans développer de signes cliniques et le virus est transmissible de furet à furet.

Chez les autres animaux de compagnie

La grande réceptivité du hamster doré en fait l'animal de laboratoire le plus utilisé pour les études expérimentales sur le SARS-CoV-2. Il n'y a pas de cas naturel recensé mais la vigilance s'impose. Le lapin peut être expérimentalement infecté mais sa réceptivité semble très faible, ce qui explique l'absence d'observation de cas naturels.

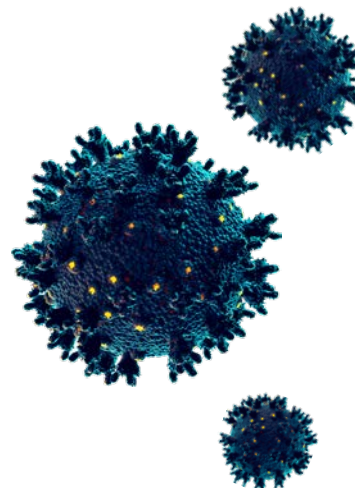
Et le risque d'infection humaine transmise par l'animal ?

Des cas de contamination de personnes travaillant dans les élevages de visons infectés sont documentés : ce sont les seuls cas de transmission du virus à l'homme par l'animal. Le risque d'infection de l'homme par le chat, le furet et le hamster doré est considéré comme très faible : même si ces animaux excrètent le virus après infection, la contamination humaine nécessite des contacts étroits et prolongés. Cette possibilité est encore plus faible chez le chien, très peu sensible à l'infection. Aucun cas d'infection humaine par des animaux de compagnie n'a été observé jusqu'à présent. Les animaux de compagnie n'interviennent donc pas dans la pandémie humaine de Covid-19. Les bovins et porcs sont très peu réceptifs à l'infection expérimentale et la volaille ne l'est pas.

En conclusion

Le risque d'infection de l'animal par l'homme est qualifié de modéré pour les furets, de faible pour le chat, le chien et le hamster doré. Il convient d'être attentif à éloigner les animaux de compagnie des personnes atteintes de la Covid-19. Il est recommandé qu'une personne de l'entourage prodigue les soins aux animaux pour leur assurer santé et bien-être. L'analyse du risque zoonotique se base sur l'absence de cas d'infection de l'homme par l'animal, excepté dans les élevages de visons. Aussi, le risque associé à l'infection de l'homme par un animal de compagnie infecté est qualifié de très faible pour la majorité des personnes. Une attention particulière doit être portée aux personnes vulnérables présentant des facteurs de risque, pour lesquelles le risque d'infection est considéré comme élevé s'ils sont exposés à un animal de compagnie excréteur².

La bonne nouvelle dans cette crise de la Covid-19 est l'implication marginale des animaux de compagnie dans cette pandémie.



1. Le site de RAGCA peut être utilement consulté, notamment la foire aux questions, ce qui intéressera autant les vétérinaires que les propriétaires d'animaux.
<http://www.afsca.be/professionnels/publications/communications/covid19/animaux.asp#ragca>
 2 http://www.afsca.be/comitescientifique/avis/2020/_documents/Avisrapide19-2020_SciCom2020-11_SARS-CoV-2animaux_000.pdf